

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 18 juin (18/06/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 12 juin, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS:

M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint**,

M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**,

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Maryse BAULU (représentée par Madame Christine HEMERY), **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Muriel VALETTE), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Fernand RODRIGUEZ, M. Aïzen ABOUA, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT EXCUSES :

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Daniel CALVI, **Conseillers Municipaux**.

Monsieur GARRIGUES est nommé secrétaire de séance.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

31 – 18 juin 2020

31. Voirie rurale – programme des travaux de voirie 2020 – demande de subventions

Rapporteur : M. GARRIGUES.

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L2122-21,

Monsieur le Maire propose le programme des travaux ci-dessous à effectuer pour l'année 2020 sur la voirie communale.

	dénomination	Tronçons/travaux	Longueur à traiter (en m)	Largeur moyenne (en m)	Coût estimé	Très dégradé	Décision
1	Chemin de Clavel	Totalité (nombreuses habitations)	1390	3	41 700	***	Ok
2	Chemin d'Aurimont	Totalité	230	2.60	5 980	***	Ok
3	Chemin de Mathaly	Affaissement	100	3.4	3 400	***	Ok
4	Chemin de St Amans	Bas	650	3	19 500	***	Ok
5	Chemin des Lauriers		1000	3	30 000	***	Ok
6	Chemin de Carles		620	2.8	17 360	**	Ok
7	Chemin de St Nicolas	Grille à sec + revêtement	610	30.2	9 500	**	Ok
8	Chemin de Mouscailloux		700	2.4	16 800	**	En attente
9	Côte de Landerosse	Après carrefour Croix de Lauzerte	350	4.20	14 700	**	Ok
10	Aqueduc Chemin de Rau		10		2 200		Ok
11	Aqueduc Chemin de Béarn		7.5		2 000		Ok
12	Aqueduc 4065 Chemin de la Serre du Roy		7.5		2 000		Ok
13	Fossés	Grand pré/ Frayse/Malengane/Chemin du Milieu			25 000		Ok
14	Point à temps				40 000		Ok
Longueur traitée			6755 m	Total TTC	230 140,00€		
Budget investissement voirie 2020					250 000,00€		

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget 2020,

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

AUTORISE la réalisation des travaux sur la voirie rurale pour un montant estimatif de 230 140.00 € TTC selon le programme ci-dessus pour l'année 2020,

SOLLICITE les aides financières du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne pour la réalisation de ces travaux.

Pour copie conforme
Moissac le 19 juin 2020
Le Maire,


Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :